

Après 8 années de développement, la discipline Snow Bike a pris un tournant. Créée, portée et développée depuis 2016 par un expert du roulage sur neige "Éric Barone", bons nombres d'étapes ont été franchi. Éric Barone vous les explique ci-dessous.

Mais avant de découvrir la synthèse de cette belle aventure, une définition du mot « Plagiat »

*Le **plagiat** est une faute d'ordre moral, civil ou commercial, qui peut être sanctionné au pénal. Elle consiste à copier un auteur, ou accaparer l'œuvre d'un créateur, technique ou artistique. (et certains étendent ceci — par extension — à un style, des idées, ou des faits), ainsi qu'à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner l'auteur, le fondateur. Il est souvent assimilé à un vol immatériel. Certains¹ opèrent une distinction entre le plagiat, emprunt grossier, et le « démarquage », où le texte subit des modifications variées pour brouiller les pistes.*

Article L 122-4 « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque »

De 2016 à 2018 : J'ai organisé des événements tests et officiels de vélo sur neige dans le but de détecter mon remplaçant pour la vitesse, cette étape a marqué les premiers pas de la discipline Snow bike, cela en est même l'ADN ! Ces tests et événements officiels ont permis une approbation de cette discipline par l'UCI. Photo prise lors de ma rencontre avec le tout nouveau Président de l'UCI en 2017 dans son bureau.



Suite à cette visite, en complicité avec l'UCI et la FFC, j'ai continué à tirer par le haut cette discipline avec la réalisation d'un dossier pour une « expérience démonstrative » pour les JO de Corée du Sud à Pyeong Chang en 2018, c'était bien trop tôt et trop tard pour que ce dossier soit présenté.

En 2019 : J'ai organisé le 1er circuit national nommé Trophée de France FFC avec le soutien moral de cette institution. 3 événements ; Châtel, Vars et Isola 2000.

Afin de séduire le Président de l'UCI à venir découvrir la discipline, j'ai choisi de réaliser le 1er Trophée à Châtel, lieu stratégique pour 2 raisons :

- Le siège de l'UCI est proche (Aigle en Suisse)
- Le Président y possède un bien.

Une délégation est venue à ce 1er événement et a pris acte en images et ITWs. Une télévision nationale française FRANCE 2 est venue réaliser un sujet. À la page ACCUEIL du site : www.snow-bike.fr ou vous êtes (en bas de page), vous découvrirez un teaser de cet événement réalisé par l'UCI avec **mes images** ou la responsable du développement MTB (VTT) monde s'est même interviewé sans me faire participer. L'UCI est vraiment irrespectueuse et sans valeurs humaines. Comportement bizarre !

La même année j'ai monté un dossier pour une « expérience démonstrative » pour les JO de Beijing 2022. Le Président de l'UCI m'a dit par e.mail que ce serait compliqué avec la crise sanitaire. J'ai rebondi en lui demandant s'il serait possible de réaliser cette « expérience démonstrative » pour les prochains JO d'hiver MILAN 2026. Il m'a répondu par e.mail que ce pouvait être envisageable.

En 2020/2021 : Une année noire COVID, j'ai donc réalisé un lourd travail en R&D avec une société française VALLGRIP pour créer un système d'adhérence (cloutage efficace et rapide), indispensable au développement de cette discipline.

En 2021/2022 : J'ai organisé les 1ers Championnat de France FFC à PALOUP - **Sans aucun soutien financier de la part de l'UCI et de la FFC.**

En 2022/2023 : J'ai organisé un seul événement, une Coupe de France FFC à Praloup. Un seul événement à

cause de la crise énergétique (bouclier énergétique) - **Sans aucun soutien financier de la part de l'UCI et de la FFC.**

En 2023/2024 : J'ai organisé les 2èmes Championnats de France FFC aux GETS - **Sans aucun soutien financier de la part de l'UCI et de la FFC.** La FFC me facturant 2400euros.

En parallèle l'UCI a mis en place un Championnat du Monde à Châtel, (lieu où comme par hasard j'ai invité le Président de l'UCI en 2019 pour le 1er Trophée de France FFC et où il a un chalet), sans faire appel à mon expertise et par une posture bien silencieuse depuis, une arme pas tant redoutable que cela qui en dit long sur l'absence qu'à l'UCI à faire face à ses réalités qui serait de travailler ensemble dans un développement équitable et respectueux. **Le silence est le plus grand des mépris et je suis en colère.** Que l'UCI se passe donc de mon expertise, je veux bien l'accepter, mais par un silence doublé d'une utilisation d'images photos et vidéo m'appartenant et sans autorisation ajouté à une marque déposée INPI, **en est trop !**

8 années de travail pour développer cette discipline en complicité avérée avec l'UCI, doublé d'un investissement financier conséquent que seul j'ai pris en risque, pour voir cette institution me la faire à l'envers est un véritable Plagia qui ne restera pas impunis.

A cela l'UCI a avancé une démarche auprès du CIO pour inscrire la discipline Snow Bike qui pourrait devenir alors une discipline Olympique, avec à la clé une manne financière considérable estimée selon le quotidien Suisse LE TEMPS entre 70 à 150 millions d'Euros. Cet article d'un quotidien Suisse LE TEMPS à télécharger par ce lien explique assez bien tout ceci : **Je vous invite à le consulter.**

En 2024/2025 : les 3èmes CHAMPIONNATS DE FRANCE FFC SNOW BIKE sont validés, je les organise avec la station de PUY SAINT VINCENT (Hautes Alpes) le 8 et 9 mars.

En conclusion

Depuis 2016 j'ai eu la belle vision en apportant à l'UCI sur un plateau ce projet de nouvelle discipline, lui offrant 2 avantages :

- Être représenté en hiver
- Une vision Olympique

Depuis 2016, j'ai pris seul les risques financiers en développant (règlement de course, système de cloutage universel, modèle, etc...)

Il faut désormais que l'UCI tienne son rend vis à vis de moi et révise sa position, car après 8 années de développement global en collaboration, aujourd'hui cette institution voyant le business arriver, (droits TV, etc..), managé par un Président aux multiples mandats (une dizaine) dont celui de la présidence du CNOS Français, agit d'une manière contraire aux valeurs humaines et sportives justement de l'UCI, du CNOS dont il est à la tête.

Il y a des hommes politiques qui n'ont peur de rien !

Toutes les instances internationales du sport dont le CIO prônent ; le respect, l'acceptation, la considération, l'appréciation, l'écoute attentive, l'ouverture, l'accueil, la bienveillance, l'empathie, l'affection, l'amour et la fraternité. Sans ces valeurs, socle même d'un monde meilleur, la planète toute entière serait en guerre.

Le Président de l'UCI devrait s'informer de la devise du CIO qui est : plus vite, plus haut, plus fort « ENSEMBLE ».

Je terminerais par la valeur morale en philosophie

Une valeur morale est un critère de choix qui guide le jugement moral des individus et des sociétés. Les valeurs morales forment un corps de doctrines, qui prennent la forme d'obligations qui s'imposent à la conscience comme un idéal.

Éric BARONE

